

Des tirs d'artifice vont avoir lieu les 26 et 27 mai 2025 à Lunel, dans le cadre d'une formation accordée aux agents municipaux.

Trois agents de la Ville de Lunel ont suivi une formation d'artificier. Après quelques jours passés à Perpignan (66), ils finalisent leur formation ces 26 et 27 mai 2025 à Lunel, au Mas de Bory - terrain communal qui regroupe toutes les conditions de sécurité requises.

Pendant ces deux jours, les trois agents concernés auront deux feux chacun à tirer devant un artificier qualifié pour valider leur formation et obtenir *in fine* leur arrêté préfectoral individuel d'artificier.

Pour cet exercice pratique, il a été choisi de tirer des bombes de type marron d'air, comme celles utilisées durant les fêtes votives pour annoncer le début des manifestations taurines. À l'issue de ces tirs, les trois agents pourront évoluer en toute autonomie, notamment pendant la Pescalune.

L'ESSENTIEL

Un exercice de tirs d'artifice à Lunel

Mas de Bory

Les 26 et 27 mai 2025

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL

Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr

